

PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Danger : Agir avec prudence.		Ne pas enlever les protections des pièces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui-ci est en marche.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle...). Ne pas laver au jet d'eau.
	Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Mise à la terre. Relier le groupe électrogène à une prise de terre avant la mise en route pour éviter toute décharge électrique.		Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui-ci est en marche.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.
	Respecter les distances de sécurité.		Flamme nue interdite à proximité.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection homologué si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Utiliser des gants de protection homologués lors des opérations d'entretien.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel.
	Utiliser des lunettes de protection homologuées lors des opérations d'entretien		Ne jamais brancher le groupe électrogène directement à une prise de courant de votre domicile. Vous pourriez endommager vos appareils électriques et vous risquer de vous électrocuter.
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil.		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personnes.
	Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entraîner de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route.

Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface inclinée à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurez-vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route. Conformez-vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez-vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

1 - SÉCURITÉ DU POSTE DE TRAVAIL

- a) Maintenez la zone de travail dans un état propre et bien éclairé. Le désordre et les zones de travail mal éclairées peuvent être à l'origine d'accidents.
- b) Ne travaillez pas dans des environnements explosifs avec votre groupe électrogène, en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Lors de l'utilisation du groupe électrogène, des étincelles peuvent être générées qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.
- c) Tenez les enfants et autres personnes éloignés du groupe électrogène pendant son utilisation. Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

2 - SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- a) Vérifiez le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les fils et connecteurs) avant l'utilisation pour vous assurer qu'il n'est pas défectueux. Les groupes électrogènes ou les appareils électriques défectueux doivent être immédiatement mis hors service et réparés par une personne qualifiée.
- b) Ne raccordez pas le groupe électrogène à d'autres sources d'énergie, comme le réseau d'alimentation ou d'autres systèmes de distribution d'énergie.
- c) Si les disjoncteurs doivent être remplacés, les remplacer uniquement par des disjoncteurs de puissance nominale et de caractéristiques de fonctionnement identiques. La protection contre les chocs électriques dépend des disjoncteurs spécialement conçus pour le groupe électrogène.
- d) En raison des contraintes mécaniques élevées, n'utiliser que des câbles flexibles robustes revêtus de caoutchouc (selon IEC 60245-4) ou des câbles équivalents.
- e) Raccordez toujours la mise à la terre du groupe électrogène à un point de mise à la terre approprié, ainsi que la fiche de mise à la terre et le câble.
- f) Ne jamais toucher le groupe électrogène et les composants électriques avec les mains mouillées.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- g) La fiche de l'outil électrique à raccorder doit correspondre à la prise du groupe électrogène. La prise de courant ne doit être modifiée d'aucune manière. N'utilisez pas d'adaptateur commun à des appareils reliés à la terre. Les prises de courant non modifiées et adaptées réduisent les risques de chocs électriques.
- h) Tenez le groupe électrogène éloigné de la pluie ou de l'humidité. L'infiltration d'eau accroît le risque de choc électrique.
- i) N'utilisez jamais le câble de l'outil électrique raccordé pour débrancher la fiche de la prise de courant. Un câble endommagé ou emmêlé augmente le risque d'électrocution.
- j) N'utilisez pas une rallonge électrique avec une résistance de plus de 1,5 Ω . La longueur totale des lignes pour une section de 1,5 mm² ne doit pas dépasser 60 m et 100 m pour une section de 2,5 mm². N'utilisez que des des rallonges homologuées pour l'extérieur.
- k) Dans le cas où vous devez remplacer le disjoncteur, celui-ci ne devra en aucun cas avoir une puissance ou valeur nominale différente (Ampères) à celui monté sur le groupe. Pour éviter toute erreur, contactez votre revendeur ou munissez vous de votre disjoncteur et rendez vous chez votre électricien pour identification.

3 - MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'équipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel ("DDR") dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

4 - MISE A LA TERRE

- a) S'assurer que le groupe électrogène soit relié à la prise de terre. NOTE : le câble de mise à la terre n'est pas fourni avec le groupe électrogène.
- b) Utiliser un câble de mise à la terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.

5 - SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le groupe électrogène est destiné uniquement à l'alimentation électrique de petits appareils électriques. Ne pas raccorder le groupe électrogène à une installation électrique ou à un réseau de distribution existant.

- a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de vigilance en travaillant avec le groupe électrogène. N'utilisez pas le groupe électrogène si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments. Un moment d'inattention, lors de l'utilisation du groupe électrogène, peut entraîner des blessures sérieuses.
- b) Portez un équipement de protection personnel et portez toujours une protection auditive. Le fait de porter un équipement de protection personnel réduit le risque de blessures.
- c) Évitez toute mise en marche intempestive. Assurez-vous que le groupe électrogène est arrêté avant de démarrer les travaux d'entretien ou de le déplacer.
- d) Retirez les outils de réglage et de test avant d'allumer le groupe électrogène. Un outil ou une clé restés sur une partie en rotation de l'appareil peuvent provoquer des blessures.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

6 - UTILISATION ET MANIPULATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- a) Ne pas surcharger le groupe électrogène. Utilisez l'outil électrique adapté pour votre travail. Dans les valeurs nominales et les conditions ambiantes spécifiées, vous travaillez mieux et en toute sécurité dans la plage de puissance spécifiée.
- b) N'utilisez aucun outil électrique dont l'interrupteur est défectueux. Un groupe électrogène que l'on ne peut plus mettre en marche ou arrêter est potentiellement dangereux et doit être réparé.
- c) Faites réparer les pièces endommagées avant utilisation du groupe électrogène. Contrôlez si des pièces mobiles fonctionnent parfaitement et qu'elles ne se bloquent pas, ne sont pas cassées ou endommagées.
- d) Utilisez le groupe électrogène, les accessoires, les outils opérationnels, etc. conformément aux présentes instructions. Tenez compte des conditions d'environnement et de la tâche à effectuer. L'utilisation de groupes électrogènes à d'autres fins que celles prévues peut entraîner des situations dangereuses.

7 - ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

- a) Dans les conditions suivantes, votre groupe électrogène fonctionnera de manière optimale :
 - Altitude inférieure à 1000 mètres
 - Température ambiante (C°) de -15 C° à +40 C°
 - Taux d'humidité relatif : inférieur à 90%
- b) En période de forte température, ne pas laisser votre groupe travailler au soleil, laisser le moteur se reposer.

8 - INSTALLATION & BRANCHEMENTS

- a) Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.
- b) Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser sa puissance nominale continue. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).

- c) **Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager. Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fourni par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert par votre assurance d'habitation le cas échéant.**
- e) Éviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.
- f) Le groupe ne doit jamais être en contact avec d'autres sources de courant telles que le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci ne devra être effectuée que par un électricien qualifié.
- g) Toujours bien vous assurer que vous avez baissé le disjoncteur de votre compteur électrique edf avant de connecter le groupe à votre installation. En effet, si le courant edf revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.
- h) Si le groupe électrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé, adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doivent être prises (présence d'un extincteur).
- i) Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.
- j) La longueur maximum de la rallonge électrique à brancher sur le groupe électrogène avec une section de 1.5 mm² est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm² elle est de 100 mètres maximum.
- k) Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieure, vérifier bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).

- l) L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise étanche afin d'éviter tout risque de décharge électrique. Eviter de relier le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

9 - PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.
- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et en cas d'intempéries (pluie, neige...). Eviter de disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend

de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêtez immédiatement votre moteur.

10 - AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs électromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

11 - AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL

- a) Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations
- b) Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.
- c) Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

12 - AU COURS DU FONCTIONNEMENT

- **Attention aux gaz d'échappement**
- **Ne jamais travailler dans une zone non ventilée !**



La combustion d'essence entraîne l'émission de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigü. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (Exemple: centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou brûler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu...). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

13 - APPAREILS ÉQUIPÉS DU DÉMARREUR ÉLECTRIQUE AVEC BATTERIE 12 V

Si le groupe électrogène est équipé d'un démarreur électrique avec batterie :

- Ne jamais fumer lors de sa manipulation
- La batterie peut provoquer des fumées toxiques et exploser si elle est exposée à des étincelles ou des flammes.
- Toujours disposer les batteries dans un endroit aéré.
- Ne jamais inverser les bornes de la batterie, cela pourrait entraîner une explosion de celle-ci, entraîner de graves blessures et endommager votre appareil.

14 - CONSIGNES DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRES

- 1) Ne jamais placer le groupe électrogène à proximité de matériaux facilement inflammables ou dans des pièces contenant des substances facilement inflammables.
- 2) N'effectuer aucune modification sur le groupe électrogène.
- 3) Ne pas modifier les réglages de base du groupe électrogène.
- 4) Pour la maintenance, utiliser uniquement des pièces de rechange et fluides agréés.
- 5) Placer le groupe électrogène toujours à l'horizontale, sauf autre description dans ce présent mode d'emploi.
- 6) Éviter les chocs et coups lors de la manipulation du groupe électrogène.
- 7) Éviter les fortes vibrations, par ex. en roulant sur un sol inégal.
- 8) N'insérer aucun objet, par ex. des crayons, dans les ouvertures du groupe électrogène.
- 9) Ne placer aucun autre appareil ou objet sur le groupe électrogène.
- 10) Ne pas utiliser le groupe électrogène dans des environnements avec une formation de poussières excessive.